

Un atelier radio contre la violence épistémique : comment faire place à la prise de parole de personnes en quête de refuge ?

Entretien avec Séréna Naudin

réalisé par **Anissa Ouamrane**

Cet entretien a été réalisé après une présentation dans le cadre d'un séminaire du groupe Justice, espace, discriminations, inégalités (JEDI) du Labex Futurs urbains.

*Séréna Naudin était salariée de l'association **Modus operandi** de mars 2018 à juillet 2023. Elle a réalisé **une thèse en sociologie**, cofinancée par l'association et rattachée au laboratoire CRESPPA (GTM) et PACTE (Justice sociale).*

Anissa Ouamrane-Saboukoulou réalise une thèse au Lab'Urba (université Paris-Est) sur les mobilités et pratiques de loisir des jeunes des classes populaires, et notamment la fréquentation touristique de la Thaïlande, dans une perspective de géographie critique et intersectionnelle.

Mots-clés : violence épistémique, méthodologie, migration, asile, espace de parole

Keywords: epistemic violence, methodology, migration, asylum, speaking up

Anissa Ouamrane (AO) : Comment est née l'idée d'un atelier radio, avec quels objectifs ?

Séréna Naudin (SN) : J'ai été bénévole dans une association qui accompagne les personnes en demande d'asile dans leur procédure et cette expérience m'a fait prendre conscience que ces dernières rencontrent les habitant·es établi·es de ce pays généralement dans le cadre de la relation d'aide ou d'une relation administrative. Leur parole est totalement contrainte par ce cadre. J'ai été embauchée dans une structure qui animait des ateliers radio et ça m'a donné envie de faire cette proposition à l'association Accueil demandeur d'asile (ADA), pour faire exister un espace de parole qui soit l'occasion de s'exprimer dans un collectif et sur des sujets de son choix via la

radio. J'ai fait cette proposition à Koffi¹ qui organisait les cours de français de l'ADA parce que je souhaitais m'inscrire dans un cadre déjà existant et répondre à un besoin identifié par les personnes en demande d'asile. Il a été intéressé par cette idée pour animer un atelier de conversation d'une façon différente. Par la suite, ma proposition a intéressé Karine², salariée de Modus operandi³ (Modop) qui était aussi bénévole à l'ADA, qui cherchait depuis plusieurs années à construire des configurations alternatives pour faire de la recherche sur l'asile en France. Après plusieurs semaines d'expérimentation en 2016, nous avons décidé de lancer cet atelier de façon hebdomadaire pour nous inscrire dans la durée et pour créer un cadre non contraignant pour les cours de français, c'est-à-dire sans culpabilité pour les absences et avec la possibilité de venir selon les disponibilités de chacun-e.

Notre proposition initiale était de choisir les sujets que les membres du cours de français auraient envie de traiter, dans l'objectif de mener des interviews. Il ne s'agissait pas, pour Karine et moi, de poser des questions sur le parcours et les raisons de la migration ni de recueillir des témoignages. En amont d'interviews avec des invité-e-s extérieur-e-s, nous avons proposé aux participant-e-s de faire des interviews au sein du groupe pour s'entraîner, mais aussi pour débattre sur les thèmes abordés.

Nous n'avons pas proposé aux participant-e-s de parler des migrations en particulier. Pourtant, de fait, depuis 2016, nous avons toujours parlé de ça ou plutôt de la manière dont la société traite les personnes en quête de refuge. Haba, l'un des participant-e-s de l'atelier a dit un jour à ce sujet « on ne peut pas parler d'autre chose que la migration, car les médias ne parlent que de ça, eux ne parlent pas sans solution, donc c'est à nous de faire la solution [...] » (maison des associations de Grenoble, 30/09/2019).

Peut-être que ces objets sonores que nous produisons sont certaines des « solutions » dont parle Haba, des solutions sous la forme de récits alternatifs aux récits dominants. En tout cas, notre objectif initial avec Karine était de favoriser la prise de parole, c'est-à-dire une parole qui sorte des injonctions à performer la figure de la victime pour être perçu comme légitime, une parole qui soit l'occasion d'être considéré-e comme un sujet politique.

1. Koffi Rodrigue Kouame a été coordinateur et animateur des cours de français de l'association [Accueil demandeur d'asile](#) en 2015 et en 2020. Il appartient avec Séréna et Karine Gatelier à un plus large collectif qui forme l'atelier radio [À plus d'une voix](#) (podcast de [À plus d'une voix](#) sur l'[audioblog](#) et la plateforme [Spectre](#)).

2. Karine Gatelier est salariée de Modus operandi et chercheure associée au laboratoire PACTE.

3. [Modop](#) est une association grenobloise qui mène des actions de recherche et de la formation autour de la transformation de conflit.

AO : Pourquoi est-ce que tu as cherché à élaborer une méthodologie de recherche alternative pour tes recherches doctorales ?

SN : Lorsque j'étais étudiante, j'ai ressenti des malaises avec la méthodologie de recherche enseignée dans mon master d'anthropologie, compte tenu des circonstances dans lesquelles je rencontrais les personnes pour mon étude. Je m'intéressais aux différences de langues dans les relations de soin entre soignant·e·s et soigné·e·s étranger·ère·s en situation de précarité. Mes stages me confrontaient à des personnes dans une précarité administrative et, de ce fait, financière et sociale. Je me suis sentie totalement incapable de les interroger, de leur proposer des entretiens ou même d'orienter les conversations informelles en lien avec mon sujet de recherche. Mon « objet » de recherche me paraissait dérisoire compte tenu de leur situation et puis je pensais pour celles et ceux que j'accompagnais dans leurs procédures. Je pensais qu'ils se seraient senti·e·s obligé·e·s de répondre à mes questions ou, au moins, de tenter de répondre à ce qu'ils supposaient être mes attentes. En fait, je n'avais plus du tout envie de faire ça. J'ai accompagné dans des démarches de régularisation un homme d'une quarantaine d'années malade qui vivait à la rue. Je me souviens d'un après-midi où nous sommes allé·e·s à la Poste pour envoyer un courrier en recommandé. J'ai payé 4 euros et quelques à sa place. Je mesurais à quel point c'était humiliant pour lui... J'avais moins de 25 ans, j'étais étudiante, et c'est moi qui lui expliquais comment faire ces procédures, qui l'accompagnais à la préfecture pour que l'agente daigne prendre son dossier, respecte ses droits tout simplement, et pour payer quelques euros... Je me sentais mal à l'aise d'être dans cette relation. Je n'avais pas envie de bâtir ma carrière à partir de ces moments humiliants. Mes études avaient aiguisé mon esprit critique et renforcé mes aspirations politiques, pourtant les universitaires que je rencontrais dans ma formation avaient l'air bien installé·e·s dans leur position, à décrire des mécanismes violents et inégalitaires tout en restant à distance, sans paraître politisé·e·s. Bref, je ne voyais pas tellement comment prolonger cette passion pour les analyses anthropologiques, en étant en concordance avec mes principes.

Lorsque j'ai rencontré Karine, elle a partagé avec moi ses aspirations à développer des méthodologies de recherches alternatives pour que les personnes concernées participent aux analyses sur le système de l'asile en France. Elle est anthropologue et nous parlions un langage commun, nous partagions aussi des malaises, des constats et des envies communes. Toutes deux observions que les personnes qui demandent l'asile à la France sont empêchées de parler du fait de leur demande d'asile, des injonctions à (se) raconter, des récits dominants. Toutes deux savions que ces personnes se sentaient isolées. Les premiers ateliers que nous avons animés ensemble ont été très intenses, nous sentions qu'il se passait quelque chose. Les échanges

étaient puissants émotionnellement, bien sûr, et aussi politiquement. Cela créait des situations qui nous paraissaient inédites. Je me souviens d'une interview animée avec des étudiant·e·s de master en géographie où nous avons prévu des questions sur l'accueil à Grenoble et les premières impressions des participant·e·s. Progressivement, alors que nous n'avions pas prémédité ça, certain·e·s ont posé des questions sur la politique municipale liées à des enjeux de l'actualité très locale, puis sur la politique étrangère et les changements à effectuer. C'était surprenant de voir que des étranger·ère·s, en situation précaire et nouvellement arrivé·e·s, connaissaient l'actualité de la ville. C'était passionnant de voir qu'iels incitaient ces étudiant·e·s à réfléchir à leur gouvernement et à la transformation politique. Ensuite, ces dernier·ère·s ont partagé le fait qu'iels n'avaient jamais été interrogé·e·s comme ça. En fait, iels avaient expérimenté ce que pourtant iels apprenaient à faire dans leur discipline sans toutefois l'éprouver concrètement...

Les discussions avec Karine, la découverte des travaux de Modop – où je travaillais à l'époque – et ce qui se passait dans l'atelier radio m'ont conduit à penser qu'il est possible de faire de la recherche autrement que ce que j'avais appris lors de mes études. À cette période, Modop s'est saisi du concept de violence épistémique. Cela permettait de poser un terme sur une multitude de constats et d'intuitions, une grille d'analyse sur les observations que nous avons faites avec Karine.

La violence épistémique est un concept qu'utilise Gayatri C. Spivak (2009), et qui est repris par des autrices féministes comme Kristie Dotson (2018). Avec ce mot, elles nomment le processus de réduction au silence des personnes qui vivent des oppressions entrecroisées, ce que Spivak désigne comme étant une position de subalterne. L'acte de parler ne suppose pas uniquement le fait de s'exprimer, il s'agit aussi d'être entendu·e. Comme le montrent également certain·e·s sociolinguistes, la parole doit être pensée dans son adresse à des interlocuteur·rice·s, sa construction en interaction avec l'auditoire et donc dans une dépendance à ce dernier. Lorsque la parole n'est pas reconnue, c'est le savoir qui est nié.

Sans nous attarder sur l'épaisseur de ce concept, gardons en tête que la violence épistémique s'exerce dans les moyens de production, de légitimation et d'accès au savoir. Cette notion fait le lien entre savoir et pouvoir, montrant que le savoir est légitimé en fonction de la position dans les rapports de pouvoir de la personne qui l'énonce. Cela signifie que les personnes qui vivent des oppressions ne sont pas reconnues comme sachantes, leur parole est ainsi décrédibilisée, inaudible ou elles sont réduites au silence...

En fait, la violence épistémique empêche de parler et cela a éclairé notre travail avec les personnes en quête de refuge. Ce concept permet de prendre conscience des continuités coloniales à l'œuvre dans la façon dont ces dernières sont traitées et des rouages d'une parole empêchée. Ce concept conduit également à réfléchir à notre pratique de la recherche pour débusquer la reproduction de rapports de domination et poser des mots sur les malaises que j'avais ressentis en tant qu'étudiante. Finalement, les chercheur-se-s peuvent reproduire des rapports de pouvoir et des processus de dominations qu'iels analysent, voire dénoncent... en particulier lorsqu'on s'intéresse à la parole de personnes à la recherche d'un refuge, on se rend compte que les chercheur-se-s produisent aussi de la violence épistémique.

AO : Comment cette violence épistémique se produit-elle concrètement dans les méthodologies de recherches en anthropologie, ou en sciences sociales ?

SN : En fait, la position de chercheur-se impose une autorité qui peut entraîner des injustices épistémiques et la relation qu'iel construit avec les personnes qui font l'objet de la recherche est asymétrique. Dans le cas des personnes à la recherche d'un refuge, par exemple, j'ai une position privilégiée du point de vue administratif, de mon statut social, le plus souvent de mon assignation raciale, et parfois aussi de la langue. Elles sont subalternisées par les politiques migratoires et les procédures administratives violentes qu'elles vivent. Bien entendu, toutes celles et tous ceux qui demandent l'asile ne vivent pas les mêmes situations et endurent des oppressions à des degrés divers. Sans vouloir les essentialiser ou homogénéiser leur vécu, il est possible de faire le constat que la complexité extrême des procédures administratives et la précarisation par l'interdiction au travail, par exemple, les place souvent dans une position où iels ont besoin d'aide. De ce fait, et aussi par la variété des interlocuteur-ric-e-s qui gèrent les procédures administratives, ces personnes sont confrontées à une multiplicité d'acteur-ric-e-s, ce qui entraîne des confusions sur le rôle et les fonctions de chacun-e. Comment faire la différence entre un-e agent-e de l'administration, un-e bénévole et un-e salarié-e d'association, un-e chercheur-se ? En plus, elles craignent pour leur vie et donc elles sont méfiantes. Leur besoin de protéger leur sécurité est redoublé d'une méfiance envers le contrôle qu'elles subissent, elles vivent une épreuve de la crédibilité qui les contraint à faire attention à ne pas être piégées par ce qu'elles auraient pu dire. Donc, non seulement, le ou la chercheur-se peut être confondu-e avec un certain nombre d'interlocuteur-ric-e-s, mais en plus les personnes en demande de refuge ne sont pas en position de refuser de répondre aux questions ni de développer un discours critique vis-à-vis de leur traitement en France, puisqu'elles cherchent avant tout à être acceptées dans ce pays. Pourtant, la critique est essentielle pour être reconnu-e-s comme sujet politique – « politique » dans le sens de Jacques Rancière (2004) comme l'apparition du dissensus, donc du conflit, dans la

manière de compter et de considérer les personnes comme appartenant ou non à la société⁴. C'est ainsi la visibilisation de ce qui est rendu invisible.

Cela m'a conduite à remettre en question le procédé d'entretien de recherche qui consiste habituellement à poser des questions en face-à-face. Deux autres raisons renforcent cette remise en cause.

D'une part, parce que cette forme risque de reproduire l'interrogatoire des institutions de l'asile. Le fait de poser des questions sur le parcours migratoire, sur les motivations à quitter son pays ou même sur l'arrivée en Europe se rapproche nécessairement des entretiens menés dans le cadre de la demande d'asile où le récit doit se conformer à des attentes normées et technocratiques. Et, même quand ce ne sont pas ces questions qui sont posées, les attentes des étranger·e·s en quête de refuge sont souvent interprétées depuis le cadre du récit de l'asile. Donc, la parole est largement entravée en ce qu'elle doit répondre aux critères de l'asile et la façon dont il faut les défendre. Ainsi, l'entretien de recherche peut reproduire les interactions avec les institutions.

D'autre part, l'entretien risque de faire écho à l'injonction à (se) raconter vécue au quotidien par les personnes immigrées. Les questions « pourquoi êtes-vous venu·e·s ? Pourquoi êtes-vous ici ? » participent d'un processus de victimisation des personnes et d'un rappel de leur extranéité. La victimisation se fabrique dans la demande d'exhibition de son intimité souffrante et de sa subjectivité, privant la personne d'une voix politique. Aussi, la logique de soupçon caractéristique des politiques migratoires et des discours politiques et médiatiques à ce sujet renforce la construction d'une figure de la victime comme la seule légitime à venir s'installer en France. Les autres seraient des « faux et fausses réfugié·e·s » ou des « migrant·e·s économiques ». Donc le seul discours audible dans la société est celui de la victime et cela est, bien sûr, bien compris par les premier·ère·s concerné·e·s. Comment alors sortir d'une parole victimaire ? En fait, ce n'est pas uniquement un processus de dévalorisation de leur parole et de leur savoir, mais aussi le cadre idéologique hégémonique qui les enferme dans des représentations « altérisantes » qui les empêchent de parler.

Enfin, sans que ce soit propre aux personnes qui viennent chercher un refuge, la place de la parole des premier·ère·s concerné·e·s doit être questionnée dans le cadre de la recherche. L'autrice bell hooks (1990) dénonce la réduction de la parole des personnes marginalisées au témoignage. Elle pointe une forme d'extractivisme épistémique, dans laquelle les chercheur·se·s s'approprient et utilisent cette parole au service de leur analyse et de leur théorie, comme si les personnes concernées ne pouvaient pas elles-

4. « La politique existe là où le compte des parts et des parties de la société est dérangé par l'inscription d'une part des sans-part » (Rancière, 1995, p. 39).

mêmes produire de l'analyse sur leur vécu. Ces paroles récupérées par d'autres peuvent d'ailleurs être déformées, notamment par des réécritures pour correspondre à un cadre d'interprétation donné. Et quand il y a en jeu une carrière universitaire, cela pose des questions éthiques. Nous formulons les problématiques et les questions de recherche, bien souvent sur des sujets qui ne nous concernent pas directement, pouvant aller jusqu'à nous ériger en expert·e·s de thème que nous n'expérimentons absolument pas, sans finalement reconnaître que ce savoir n'existe pas sans le savoir des premier·ère·s concerné·e·s. La violence épistémique s'exprime donc dans une division du travail épistémique à laquelle nous participons en tant qu'universitaires.

Il y aurait d'autres éléments à creuser pour expliquer cette violence épistémique, mais j'ajouterai simplement que les formats académiques qui restituent la recherche sont bien souvent inaccessibles aux premier·ère·s concerné·e·s, d'où l'idée de produire des objets qui permettent la coconstruction et une diffusion plus large.

AO : Tu as parlé d'« injustice épistémique », quelle est la différence avec la « violence épistémique » ?

SN : En fait, Kristie Dotson a repris le concept de violence épistémique pour faire le lien avec d'autres concepts élaborés par des féministes états-uniennes comme celui d'injustice épistémique de Miranda Fricker (1999). Ce dernier désigne le processus par lequel la parole des personnes vivant des oppressions est décrédibilisée ou encore par lequel il manque des savoirs produits à partir de l'expérience de ces personnes. Dotson puise aussi dans les approches intersectionnelles pour montrer que les rouages de la violence épistémique s'exercent dans des rapports de pouvoir complexe. Pour ma part, je fais aussi le lien avec des auteur·ice·s des courants décoloniaux, comme Aníbal Quijano (2000), Bagele Chilisa (2012), Shiv Visvanathan (2016) ou Sabelo Ndlovu-Gatsheni (2018) pour n'en citer que quelques-un·e·s. Iels font le constat que seuls les critères occidentaux de validité scientifique sont reconnus comme légitimes, effaçant la pluralité et la diversité des savoirs. Cela peut conduire dans certains cas à l'éradication des savoirs de personnes subalternisées.

J'ai choisi de garder le terme de « violence épistémique » pour faire le lien entre plusieurs analyses qui décrivent les mécanismes spécifiques de délégitimation ou la négation des savoirs et de la parole. L'avantage de la notion d'injustice épistémique est qu'elle fait écho à celle de justice cognitive de Visvanathan (2016) qui désigne la reconnaissance d'autres savoirs et critères de légitimité que le savoir occidental, en valorisant la pluralité, le conflit et le dialogue dans une perspective de démocratie des savoirs.

AO : Comment est-ce que cet atelier radio permet de créer les conditions pour une prise de parole émancipatrice ? Comment produit-on un espace de parole accueillant ? En quoi est-ce un lieu d'élaboration d'un contre-discours ?

SN : L'atelier radio est organisé sous la forme d'une succession d'espaces de parole qui se construit dans le temps. James C. Scott (2019) qui a travaillé sur les résistances à la domination fait une distinction entre un « texte caché », qui s'exprime dans les coulisses, sous les radars du contrôle du groupe dominant, et un « texte public » qui est une performance auprès de l'autre groupe. Lorsque ce « texte caché » s'exprime publiquement, James C. Scott le désigne comme un acte de prise de parole.

Avec Karine, nous nous sommes demandé comment créer, lors de l'atelier, les conditions de cette prise de parole, alors même que nous sommes présentes et que nous représentons en quelque sorte le groupe dominant. Inspirées par Daniel Veron (2013), qui s'est intéressé aux luttes de personnes sans-papiers et qui identifie plusieurs types d'espaces pour développer la prise de parole, nous avons réalisé que l'atelier radio s'organise en trois différents types d'espaces.

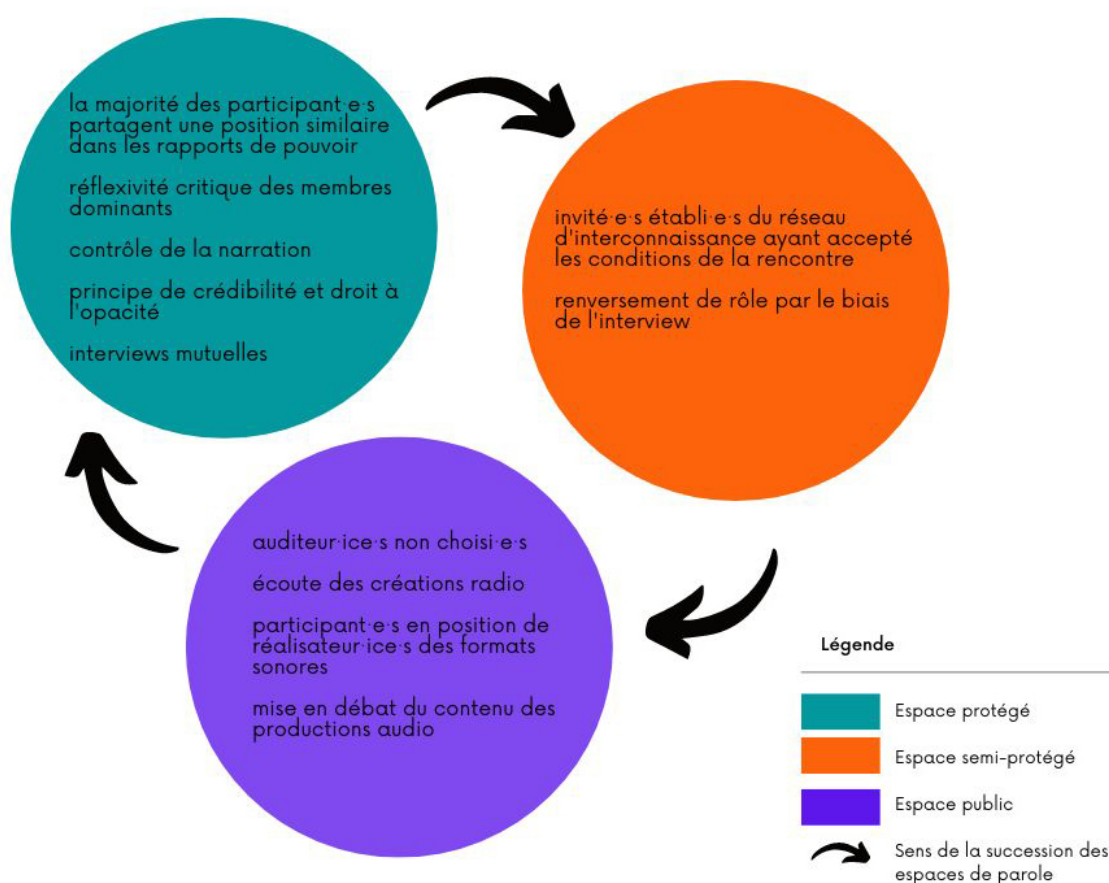


Schéma de l'autrice

Dans l'espace protégé, les participant-e-s débattent des sujets à aborder, il s'agit de construire des questions, je transmets les bases techniques de la prise de son et iels réalisent des interviews mutuelles, comme je l'ai déjà évoqué. C'est aussi l'espace où nous débattons du montage, qui est techniquement réalisé par moi. Ces ateliers sont organisés sans déroulé directif. Il s'agit donc d'une activité proposée au sein du cours de français sans toutefois être un vrai cours, car les participant-e-s ne sont pas corrigé-e-s. Néanmoins, nous bénéficions du cadre de confiance construit dans ce cours, en particulier par Koffi qui l'a animé pendant plusieurs années, deux fois par semaine. Il se positionnait comme une sorte de médiateur : encourageant la parole, incitant à venir découvrir l'atelier radio en faisant de l'humour, voire en réinterprétant nos paroles lorsque nous n'étions pas comprises. Parfois, nous proposons de faire des ateliers supplémentaires dans les locaux de notre association (Modop).

L'espace semi-protégé désigne le moment où l'atelier reçoit des invité-e-s à interviewer. L'idée est de renverser les rôles puisque ce sont les personnes étrangères cherchant refuge qui posent des questions à des établi-e-s. Ces moments peuvent aussi prendre la forme de débats, il s'agit de tester le contre-discours. Généralement, les interviews sont organisées dans la salle du cours de français, même si parfois nous nous déplaçons pour cela. C'est l'occasion d'échanger avec des inconnu-e-s dans un cadre de confiance, puisque c'est dans la salle habituelle, dans un groupe fréquenté au quotidien. Dans ces interviews se partageaient des expériences, des opinions, des idées, et parfois des émotions. C'est, petit à petit, l'occasion pour les participant-e-s de l'atelier de réaliser que leur parole peut être écoutée, que des personnes dans une position différente dans les rapports de pouvoir peuvent partager des critiques communes ou au moins les entendre.

L'« espace public » désigne pour nous les écoutes publiques de nos documentaires, les émissions radio, les présentations... Lorsque nous présentons les documentaires, c'est toujours l'occasion d'engager un nouvel échange, de favoriser une prise de parole. Je vois cet espace comme celui qui permet de dire le tort en public, de l'adresser à des établi-e-s qui, même s'ils sont déjà sensibles à ces questions, peuvent aussi être dominant-e-s, ignorant-e-s. Et les participant-e-s ne les voient pas forcément comme des allié-e-s, n'imaginent pas qu'ils peuvent partager des critiques communes ou même que ce qu'ils disent peut les intéresser. Il est important de noter aussi que les membres de l'atelier sont présenté-e-s comme les réalisateur-ric-e-s des créations sonores, ce qui transforme en quelque sorte leur position.

L'outil radio est un instrument fondamental dans ce travail puisqu'il permet de créer des conditions d'énonciation ritualisées et formalisées : il y a des fonctions pour les participant-e-s ainsi que des règles qui favorisent l'écoute attentive et légitiment le fait

de garder le silence. Il permet aussi de prendre confiance dans sa parole, en se réécoutant, de pouvoir dire en public quelque chose de difficile à exprimer grâce à l'enregistrement, de choisir ce qui est diffusé ou non. Le fait de s'écouter parler régulièrement agit comme une sorte de répétition de ses propres paroles, de construction d'un discours.

Concrètement, ces espaces n'existent pas les uns sans les autres, ils se nourrissent mutuellement et s'imbriquent. Ce qui se passe dans chacun d'eux influence la suite, c'est pour cela qu'il est nécessaire de travailler sur le temps long. Ils s'organisent de façon différente selon les moments de l'atelier, le groupe, la confiance qui s'est construite, etc. En tout cas, l'objectif est que la parole se déploie dans les relations de confiance en soi et en l'auditoire dans un premier temps, pour pouvoir ensuite se confronter à une audience inconnue. Je m'inspire de la critique de la sphère publique de Habermas par Fraser (2001), qui montre l'intérêt de ce qu'elle appelle des « contre-publics subalternes », dont la parole n'est pas entendue au même titre que celle des autres du fait de leur position d'oppression. Pour Fraser, leur regroupement dans leurs propres arènes permet de définir ce qui doit être débattu à partir d'expériences de l'intime, du quotidien ou d'intérêts spécifiques à ce groupe pour ensuite le porter dans la sphère publique comme étant de l'ordre de problèmes communs. Le fait de parler de « contre-discours », ou plutôt de « contre-récit », s'inspire à la fois des études postcoloniales qui cherchent à retrouver les voix subalternes qui ont été effacées de l'histoire, et des actions féministes qui ont mis en place des groupes de parole (ou encore de conscientisation ou *safe space*) permettant de construire des analyses et un langage commun pour dénoncer les structures patriarcales et sexistes.

Bien entendu, l'ensemble des actions communes avec les personnes de l'atelier entraînent des moments informels, voire de partages du quotidien, qui font partie de la relation que nous construisons et qui permettent de construire la confiance, parfois la confiance ou la réciprocité, et de tenter de mettre en œuvre une forme d'égalité malgré des structures profondément inégalitaires.

AO : Est-ce que dans la construction de la méthodologie, et le choix d'un support audio, il y a aussi, sous-jacente, une critique de l'image et de son utilisation ?

SN : Au début, je n'ai pas fait ce choix en critique de l'image. Pourtant, je ne crois pas que j'aurais osé proposer un atelier vidéo, sachant que c'est un engagement plus fort qui empêche totalement l'anonymat. Finalement, les discussions avec les membres de l'atelier, les retours du public et mes réflexions, à force d'être plongée dans la radio, m'ont confirmé que ce choix peut être fait comme une critique de l'image et de son utilisation. Je trouve que le fait d'enlever l'image donne une autre

place au sensible qui se dégage du son : au ton de voix, aux accents, aux manières de parler, aux silences, aux rires, etc. Cela produit des émotions très fortes et plonge dans un univers qui va se construire différemment selon les auditeur·rice·s. Un certain nombre de personnes ont fait part des représentations qui se sont créées à l'écoute des créations radio et cela laissait toujours place à un imaginaire transformant presque le réel. Cela permet de sortir des images standardisées qui nous habitent du fait des images médiatiques, qui prennent une place très forte dans notre quotidien et qui orientent inconsciemment nos interprétations.

La plupart des membres du groupe expliquent qu'ils n'auraient pas participé à un atelier vidéo, ils n'ont pas forcément envie que leur image soit associée de manière figée à leur propos. Sans que nos productions soient tout à fait anonymes – étant donné que les participant·e·s donnent leur prénom et les présentent en public –, la radio permet dans le cas de cet atelier de faire en sorte que leur propos ne puisse pas leur être attribué si besoin.

AO : Comment sont définis les sujets des émissions et des documentaires ?

SN : Les sujets des différents documentaires sont proposés par Karine et moi après des mois de débats, discussions, interviews dans les différents espaces, quand nous constatons que tel ou tel thème est récurrent, ou qu'il peut être le point de départ pour rallier différentes discussions fréquentes dans l'atelier. Ça a été le cas avec le sujet du documentaire *A-t-on le droit d'exprimer sa colère ?* Cette interrogation avait surgi d'une discussion et elle paraissait permettre la construction d'une narration qui intègre les questions sur les mauvaises conditions de vie des personnes en précarité administrative (interdiction au travail, manque d'hébergement, impossibilité de se projeter, démarches administratives longues et incertaines...). Donc, nous avons réécouté des sons à ce propos et progressivement réenregistré d'autres paroles pour travailler sur la question, construisant ainsi le fil narratif du documentaire.

Pour citer cet article

Naudin Séréna, **Ouamrane** Anissa, 2025, « Un atelier radio contre la violence épistémique : comment faire place à la prise de parole de personnes en quête de refuge ? Entretien avec Séréna Naudin » [“A radio workshop to counter epistemic violence: how to make place for refugee-seekers to speak up. Interview with Séréna Naudin”], *Justice spatiale / Spatial Justice*, 19 (<http://www.jssj.org/article/un-atelier-radio-contre-la-violence-epistemique-comment-faire-place-a-la-prise-de-parole-de-personnes-en-quete-de-refuge-entretien-avec-serena-naudin/>).

Bibliographie

- Chilisa** Bagele, 2012, *Indigenous research methodologies*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- Dotson** Kristie, 2018, « Conceptualiser l'oppression épistémique », *Recherches féministes*, 31(2), p. 9-34 (<https://doi.org/10.7202/1056239ar>).
- Fraser** Nancy, 2001, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermes*, 3(31), p. 125-156.
- Fricker** Miranda, 1999, « Epistemic Oppression and Epistemic Privilege », *Canadian Journal of Philosophy*, 25, p. 191-210 (<https://doi.org/10.1080/00455091.1999.10716836>).
- hooks** bell, 1990, « Marginality as a site of resistance », in Russell Ferguson, Martha Gever, Trinh T. Minh-ha, Cornel West (éd.), *Out There: Marginalization and Contemporary Cultures*, Cambridge, MIT Press, New Museum of Contemporary Art, p. 341-343.
- Ndlovu-Gatsheni** Sabelo J., 2018, *Epistemic freedom in Africa: Deprovincialization and decolonization*, Londres/New York, Routledge.
- Quijano** Aníbal, 2000, « Coloniality of Power and Eurocentrism in Latin America. International Sociology », 15(2), p. 215-232 (<https://doi.org/10.1177/0268580900015002005>).
- Rancière** Jacques, 1995, *La méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée.
- Rancière** Jacques, 2004, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard.
- Scott** James C., 2019, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, éditions Amsterdam.
- Spivak Gayatri** Chakravorty, 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, éditions Amsterdam.
- Veron** Daniel, 2013, « Quand les sans-papiers prennent la parole », *Variations*, 18 (<https://doi.org/10.4000/variations.641>).
- Visvanathan** Shiv, 2016, « La quête de justice cognitive », in Florence Piron, Samuel Regulus, Marie Sophie Dibounje Madiba, *Justice cognitive, libre accès et savoirs*



2025

locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable, Québec, Éditions Science et bien commun.